i-st@ge

Ingénierie du Spectacle, des Technologies Appliquées à la Gestion de l'Evénementiel

Fiche descriptive de stage de formation continue

Intitulé du module de formation

Rédiger le « Document unique » d'un lieu d'enseignement artistique ou d'un lieu de spectacle.

Public concerné

Responsables techniques et administratifs de lieux accueillant des activités d'enseignement musical et artistique et des spectacles.

Pré-requis

Connaissances générales des missions de gestion d'un établissement.

Objectifs pédagogiques

Apprendre à identifier les risques pour le personnel liés à l'activité professionnelle et à formuler les solutions à mentionner dans le « document unique ».

Modalités de mise en œuvre

Formation DOKELIO AF 0000074346.

Durée totale : deux jours, 12 heures.

Effectif maximum : 12 à 15 stagiaires.

Lieu de formation : nos locaux . Possibilité de module de formation « en intra », sur site, nous consulter.

Dates : 21 et 22 novembre 2024. Autres dates pour formations intra, nous consulter.

Cette formation peut se dérouler <u>en distanciel.</u>

Coût pédagogique inter/intra avec prise en charge formation professionnelle : 552,00 €.

- Coût journalier : 276,00€. Coût horaire : 46,00 €.

Coût pédagogique individualisé avec prise en charge formation professionnelle : 1890,00 €.

- Coût journalier : 945,00€. Coût horaire : 157,50 €.

Ce tarif est net. L'organisme de formation n'est pas assujetti à la TVA. (article 261-4-4° du code général des Impôts)

Les points fondamentaux du module.

La réglementation du travail et l'article 4741-3 du Code du Travail fait obligation aux entreprises de posséder un « Document Unique » à jour mentionnant les risques et les moyens de s'en prémunir.

Le module permettra en s'appuyant sur des cas concrets, d'identifier les risques, d'en planifier les préventions dans le cadre des activités artistiques.

16, rue des Ecoles 77380 COMBS-LA-VILLE
contact@istage-formation.org - http://www.istage-formation.org
Tel : + 33 (0)9 60 16 49 95 - Fax : + 33 (0)1 60 60 29 01
Siret : 503 164 659 00016 Naf : 8559A N° déclaration d'activité : 11 77 04533 77

Programme

- Rappels utiles sur les aspects réglementaires et les articles du Code du travail concernant le document unique. Le décret n° 2001-1016 du 5 novembre 2001.
- L'objectif du document :
  - Lister et hiérarchiser les risques pouvant nuire à la sécurité de tout salarié.
  - Préconiser des actions visant à réduire les risques, voire les supprimer.
  - Les conditions de sa remise à jour.
- La forme et la présentation du document.
- Les conditions de sa rédaction.
- La structuration de l'action de prévention.
  - Préparation de la démarche (se donner les moyens, les méthodes, les objectifs, …),
  - Evaluation des risques (et rédaction du DU),
  - Elaboration du programme d'actions de prévention,
  - Réalisation des actions planifiées,
  - Réévaluation des risques suite aux actions menées,
- Etudes de cas.

Moyens pédagogiques et techniques.

Stage inter ou intra :

Méthode pédagogique : cours théoriques et études de cas encadrées.

Supports fournis aux stagiaires : polycopié synthétisant les éléments du cours.

Moyens techniques : support multimédia.

Nombre de stagiaire par poste : tout le groupe pendant les études de cas pratiques.

Stage en distanciel :

Organisation pratique : temps pédagogique réparti en 4 modules de 3 heures.

Méthode pédagogique : cours théoriques et travaux pratiques dirigés. Séquences questions/réponses de validation des acquis.

Supports fournis aux stagiaires : polycopié dématérialisé synthétisant les éléments du cours.

Moyens techniques :

- moyens techniques du formateur : équipement multimédia.
- moyens techniques du stagiaire. Séquences de travail sur Team ou Adobe Connect.

Contacts

Formateur : *(sous réserves)* Alain GIROT, directeur technique, spécialiste de la prévention dans les milieux du spectacle.

Contact administratif : Patrice CREVEUX. 09 60 16 49 95. patrice.creveux@istage-formation.org